





# " Choisir de Voir... Choisir d'Agir... "

Les personnes en grande précarité ne sont pas considérées comme des citoyens à part entière. Injustice leur est faite dès lors qu'elles n'ont pas le même accès que tous aux droits fondamentaux.

Elles sont les premières à refuser la misère et l'exclusion : il n'est pas sérieux de prétendre qu'elles se plaisent dans leur situation... Elles ne veulent plus être pauvres, elles veulent vivre comme tout le monde.

En plus de l'Etat, des intervenants sociaux et des associations, une mobilisation civique est absolument nécessaire : **vaincre la misère implique que d'autres personnes s'engagent dans la société pour faire respecter les droits fondamentaux des plus démunis, à leurs côtés.**

Ces constats et convictions fondent l'esprit de ce 17 octobre 2003. Cette Journée est l'occasion de mettre en avant des gestes de résistance face à la misère -ceux des citoyens à titre individuel comme ceux des organisations-.

Il s'agit ainsi d'interpeller largement l'opinion publique :

- pour que cessent les a-priori négatifs sur les personnes en situation de grande précarité

- pour que chacun sache qu'il peut avoir prise sur la misère et l'exclusion

C'est cette même démarche de mobilisation de l'ensemble de la société que préconise le Conseil économique et social dans son avis intitulé "**L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous**". Cet avis a été adopté à la quasi unanimité de ses membres le 18 juin 2003.

Dans cette perspective, ce 17 octobre 2003, chacun est invité à organiser ou rejoindre un **Rendez-vous Civique**, là où il est.

L'idée est de réunir plusieurs personnes (autour d'une vidéo, d'une exposition photo, d'une conférence, d'un repas ou d'un verre tout simplement), sur son lieu de travail, dans son voisinage, son association, son syndicat ... et de se donner ainsi des moyens d'essayer de comprendre ce qu'est la grande pauvreté et réfléchir à la façon dont chacun peut choisir de voir ... choisir d'agir ...

Pour en savoir plus :  
**[www.oct17.org](http://www.oct17.org)**

*" Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés.  
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. "*

Joseph Wrésinski, 17 octobre 1987  
Phrase gravée sur la Dalle du Trocadéro à Paris en hommage aux victimes de la misère



# Un 17 octobre ancré dans le quotidien de la misère

Ces témoignages sont autant de possibilités de reportages.

## Prisonnière de l'Allocation Adulte Handicapé

" Elevée par la DDASS, expériences difficiles, dépression... Le psychiatre a décidé qu'il était préférable pour moi de recevoir l'Allocation Adulte Handicapé et de déclarer que je n'étais pas apte à travailler. Je souffre de cette mise à l'écart car, au contraire, JE VEUX TRAVAILLER ! "

" Faire appel à une aide alimentaire ou vestimentaire est très difficile, mais nécessaire pour beaucoup d'entre nous. Je suis obligée d'y aller, car je touche le RMI et dois assurer les besoins de mes deux jeunes adolescents. Je n'ose pas toujours croiser le regard des gens que je connais et qui attendent leur tour comme moi "

## Honte de l'aide alimentaire

## Vivre avec le RMI : ingérable !

" A de nombreuses reprises, j'ai entendu la réflexion qu'avec le RMI je ne devrais pas avoir de difficultés, et on m'explique ensuite comment je devrais gérer mon budget. Ce n'est pas que je ne sache pas gérer mon budget, c'est qu'il est réellement ingérable ! "

Paris - Des familles avec bébé entassées dans des chambres de 9m<sup>2</sup>, fenêtres cassées, fuites d'eau, pas de chauffage, des souris bien installées qui rongent les orteils, des cafards qui rentrent dans les oreilles : le tout pour 1500 euros par mois ... parfois payés par les services sociaux !

## Le scandale des hôtels meublés

## Pas de place pour les gens du voyage

En dépit de la loi Besson sur les aires de passage, il n'y a plus dans le département aucune place pour les gens du voyage. De plus, la loi Sécurité intérieure qui se traduit parfois durement. " Alors, franchement, quand je vois comment la société se comporte, je n'ai plus envie de la rejoindre " dit une personne du voyage.



# Un 17 octobre pour témoigner des gestes de résistance

Ces témoignages sont autant de possibilités de reportages.

## Défendre le CDI d'une personne illettrée

**Nice** - Une employée de La Poste a l'espoir de voir son CDD transformé en CDI. Mais la direction revient sur son intention première quand elle s'aperçoit que cette employée est illettrée. Des collègues s'engagent pour que cette employée soit réintégrée. La direction donne son accord en demandant qu'elle obtienne le niveau BEPC. Encouragée, l'employée s'est inscrite dans un organisme de formation permanente.

## Le théâtre, levier contre la misère

**Lyon** - Plusieurs associations des personnes vivant dans la précarité et le Théâtre de la Croix Rousse ont mis sur pied une troupe de théâtre dont la 1ère caractéristique est la mixité sociale.

## Enfants placés : avocat et travailleurs sociaux se mobilisent

**Lille** - Avocat, Christophe, anime un groupe de réflexion avec des travailleurs sociaux pour la création d'un lieu neutre et chaleureux, où parents et enfants placés pourront se retrouver.

## Activités culturelles pour tous

**Rennes** - Une animatrice de proximité passe une convention entre son centre culturel et son département pour faciliter l'accès de tous au cours de photo, d'anglais, d'aquarelle ... Lancée en 1999, cette opération concerne aujourd'hui 40 personnes et s'étend à toutes les structures de Rennes (musées, maisons de quartier...)

## Mobilisation contre une expulsion

**Bordeaux** - "Dans les rues, j'ai rencontré un jeune Roumain, sans papier, menacé d'expulsion. En constituant un collectif de musiciens autour de lui, nous sommes parvenus à éviter l'expulsion".

## L'Ecole de la 2ème chance

**La Courneuve** - Fin avril 2002 ouvre une école de la deuxième chance : une école différente avec de petits effectifs, qui accueille de jeunes adultes de 18 à 26 ans, sortis du système scolaire depuis au moins deux ans. Avec pour principal objectif un emploi stable, l'école propose une formation adaptée au rythme et au niveau de chacun.



# Les Rendez-vous Civiques

A l'occasion du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, il est proposé à chacun d'exprimer clairement son refus d'une société où la misère et l'exclusion sont banalisées, où les plus pauvres sont culpabilisés et où leur parole ne compte pour rien.

Tous ceux qui le désirent sont invités à organiser ou à rejoindre des Rendez-vous Civiques -rassemblant 3 ou 4 personnes ou plusieurs dizaines- afin d'échanger sur la misère et l'exclusion et sur les gestes que nous pouvons poser, en tant que citoyens, seuls ou à plusieurs, pour les combattre.

Il s'agit ainsi de nourrir un grand courant démocratique pour faire respecter concrètement l'égalité de dignité de toute personne quelle qu'elle soit.

## ● Comment organiser ces Rendez-vous Civiques ?

Ils peuvent avoir lieu partout :

- Dans son lieu de vie : en invitant les voisins, au centre social du quartier ...
- Dans des lieux de citoyenneté : mairie, local associatif... en en parlant avec des responsables municipaux
- Dans son Comité d'entreprise, syndicat... en invitant ses collègues
- Dans son lieu de culte, association de parents d'élève, de quartier...

Des Rendez-vous Civiques seront organisés dans une cinquantaine de villes de France, à Strasbourg (sur le parvis du Conseil de l'Europe), à Lyon, à Paris, à Toulon, à Bazouges-la-Pérouse, à Bordeaux ...

Tous ces rendez-vous sont sur le site :  
[www.oct17.org](http://www.oct17.org)

## ● Des idées de contenus

- Partir d'un texte ou d'un film ou de témoignages pour lancer le débat.
- Partager la connaissance que chacun a de la pauvreté et de l'exclusion dans son lieu de vie (quartier, lieu de travail, commune...) : selon vous, qui sont les plus pauvres ? Qu'est-ce qu'ils vivent ? Comment sont-ils perçus ? Quelles sont leurs attentes... ?
- Partager ce que les uns et les autres font ou ont fait pour changer la situation : ce peut être participer à une association, avoir eu l'occasion de défendre une personne parce qu'on n'acceptait pas qu'elle soit méprisée...
- S'appuyer sur l'**Appel aux citoyens "Ta dignité, c'est ma dignité !"** pour voir ce que chacun peut faire, personnellement ou à plusieurs, pour agir en s'inspirant des idées et des exemples qui sont donnés dans cet Appel et en les adaptant, si nécessaire, à votre situation.

Ces rendez-vous civiques peuvent avoir un aspect festif mêlant réflexion et rencontre avec jeux, musique...



## Un exemple de Rendez-vous Civique

“Je travaille dans une entreprise de 60 employés, jeunes ingénieurs. Leur parler de la misère me semblait très difficile.

A l'occasion du 17 octobre, j'ai fait la première rencontre importante pour la concrétisation du projet. Il était important que je ne porte pas mon projet tout seul mais que je trouve parmi mes collègues des gens qui pourraient participer à son organisation, des personnes à la fibre militante sans avoir forcément déjà une expérience de lutte contre la misère.

**“A ma grande surprise, deux personnes sur les trois que je suis allé chercher, ont adhéré à l'idée que la journée mondiale du refus de la misère ne passe pas inaperçue dans notre entreprise”.**

(...) A ma grande surprise, deux personnes sur les trois que je suis allé chercher, ont adhéré à l'idée que la journée mondiale du refus de la misère ne passe pas inaperçue dans notre entreprise. (...) Chaque décision était prise à trois, chacun apportant un point de vue différent nourri d'expériences différentes. En ce qui me concerne, je n'ai pas agi au nom du Mouvement mais simplement en tant que citoyen.

Le Rendez-vous Civique s'est déroulé de la façon suivante :

Une semaine avant, nous avons annoncé ce rendez-vous par un courrier électronique à tous les employés. Le 16 octobre, nous avons présenté une petite exposition montant des photos et témoignages tirés de **"Belles familles"**, livre de Jean-Louis Saporito qui a rencontré, photographié et écouté un trentaine de familles vivant dans des conditions difficiles. Sans voyeurisme, ni misérabilisme, mais avec dignité.

Le 17 octobre, pendant la pause déjeuner, nous avons projeté un film de 15 minutes qui raconte une expérience sur trois ans, montrant des personnes en grande précarité se former puis trouver un emploi pour plus de la moitié d'entre eux.

Une discussion a suivi le film. Nous étions tous les trois d'accord pour laisser les gens s'exprimer sur ce qu'ils voulaient, sans guider le débat, en le recentrant simplement si nécessaire.

Nous pensions être très peu. Nous avons fait attention à ne forcer personne, sans leur demander individuellement de venir, de peur qu'ils ne sachent pas dire non et viennent en se sentant obligé de le faire. Surprise ! Neuf personnes sont venues au rendez-vous sur la quarantaine de personnes présentes ce jour-là.

Beaucoup de sujets ont été évoqués. (...) Il était impossible de passer beaucoup de temps sur chaque problème mais au moins on en a discuté, échangé des idées et des points de vue parfois très différents. L'ambiance était bonne et chacun pouvait dire ce qu'il pensait sans se faire "attaquer". Cette rencontre avec tous ces collègues a été pour moi très instructive et j'espère pour eux aussi. (...)

Avoir réussi à réunir des personnes étrangères à la lutte contre la misère pour permettre que le 17 octobre soit un peu plus connu et la lutte contre la misère plus concrète est une satisfaction. ”



# Au Conseil économique et social, la société civile s'accorde pour une mobilisation de tous contre l'exclusion

L'événement n'a pas fait la une de l'actualité. Et pourtant, quel symbole !  
Le 18 juin, en pleine effervescence sur les retraites, le Conseil économique et social a voté, à la quasi unanimité, un rapport et avis intitulés : " L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous ".

Prenant acte du manque de prise en compte de la question de l'exclusion dans le cadre du dialogue social organisé, les partenaires sociaux représentant les entreprises privées, l'artisanat et l'ensemble des syndicats, ont pris des engagements en conséquence.

Plusieurs exemples, cités dans ce rapport, montrent comment cette mobilisation de tous est possible : école de la 2ème chance en Seine-Saint-Denis, lutte contre l'illettrisme au sein des entreprises dans le département du Cher, réseau de parrainage des jeunes vers les filières d'emploi du bâtiment et des travaux publics, mission RATP lutte contre la pauvreté à Paris, etc...

Après la reconnaissance de la grande pauvreté comme une question de Droits de l'Homme dans les années 80, après la loi d'Orientation de lutte contre les exclusions en 1998, ce nouveau rapport du CES propose un nouveau défi dans la lutte contre la misère et l'exclusion en France : " *l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous* ".

Il revient au Gouvernement, aux décideurs et à l'ensemble des citoyens de s'en saisir pour que cessent des situations aussi intolérables que :

- 3,7 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté
- Un écart d'espérance de vie de 10 ans entre le haut et le bas de l'échelle sociale
- 3 millions de personnes pas ou mal logées ...

Face à ces situations inacceptables -liste aucunement exhaustive-, des priorités s'imposent :

- Construire ou réhabiliter 130 000 logements sociaux par an en gardant un souci de mixité sociale afin de ne pas bâtir des cités ghettos
- Individualiser le RMI pour en supprimer les effets pervers et concrétiser les engagements pris par les partenaires sociaux pour l'accès à la qualification et à l'emploi durable
- Promouvoir l'accès de tous à la culture comme réel levier de la lutte contre la grande précarité et l'exclusion sociale.



# Le Cidem initie ses parcours civiques avec le 17 octobre



En lien avec Atd Quart Monde et l'Education nationale, le Collectif "Civisme et Démocratie" (Cidem) propose aux écoles un "parcours civique : une éducation à la citoyenneté tout au long de l'année".

L'année scolaire sera ponctuée par différentes dates :

- 20 novembre, journée des Droits de l'enfant
- 27 janvier, journée pour la mémoire de la Shoah
- 21 mars, journée de lutte contre le racisme
- 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

Ainsi, toutes les écoles vont recevoir une information sur ce parcours civique et une invitation à le rejoindre par le ministère de l'Education nationale.

Un dossier pédagogique est en ligne et téléchargeable sur les sites du 17 octobre et du Cidem :

[www.oct17.org](http://www.oct17.org) - [www.cidem.org](http://www.cidem.org)

Des affiches et des dépliants présentant la Journée mondiale du refus de la misère dans le cadre des ces parcours civiques sont à votre disposition.

A commander par mail à :  
[oct17@atd-quartmonde.org](mailto:oct17@atd-quartmonde.org)  
ou par courrier à :  
Secrétariat 17 octobre  
33, rue Bergère - 75009 Paris

## Un partenariat avec Euro RSCG Communicance

Le Mouvement Atd Quart Monde remercie vivement l'agence publicitaire EURO RSCG COMMUNICANCE de Reims qui soutient activement sa communication relative à l'engagement citoyen en réalisant gracieusement les publicités pour la presse écrite et audiovisuelle.



**Contacts presse**

**ATD Quart monde communication**

Chantal Duray - Dominique Béchet - 33, rue Bergère - 75009 Paris

ATD  
QUART MONDE

Tél : 01 42 46 01 69 - Fax : 01 42 46 00 82 - E-mail : [atdcom@atd-quartmonde.org](mailto:atdcom@atd-quartmonde.org)